

# La Lettre du Cedre



n° 73 - nouvelles de juin 2001 - 1/2

Rédaction, informations : Cedre, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX  
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

## Pollution par eaux de ballast au Havre

Une fuite survenue le 19 juin dans une canalisation de déballastage de la CIM (Compagnie Industrielle Maritime) a provoqué le déversement d'au moins 10 m<sup>3</sup> d'un mélange eau-hydrocarbure dans le port du Havre. Malgré les barrages déployés par le Port Autonome du Havre et la CIM et comme dans le cas du *Katja*, en août 1997 (Lettre du *Cedre* n° 27), une partie du polluant a atteint les plages du Havre et de Sainte-Adresse, où la baignade a été temporairement interdite. Un ingénieur du *Cedre* s'est rendu sur place pour conseiller sur les opérations de confinement-récupération en cours et sur les actions de nettoyage à entreprendre.

## Pollution de l'*Erika*

### *Finistère*

Toutes les opérations de nettoyage sont achevées. Les contrôles DDASS des plages et des eaux de baignade ont donné des résultats satisfaisants.

### *Vendée*

L'état sanitaire des plages, des zones rocheuses naturelles et des enrochements qui les bordent a été jugé satisfaisant par la DDASS. Les derniers chantiers de nettoyage confiés aux entreprises privées sont en cours de réception. La seule activité POLMAR qui subsistera cet été sur le département sera l'équipe mobile de nettoyage, dont la gestion a été transférée du *Cedre* au District de Noirmoutier. Les travaux de réfection d'enrochements sur la commune de l'Epine et éventuellement la réfection de la digue des Poloux dans la baie de Bourgneuf reprendront en septembre.

### *Loire-Atlantique*

La quasi-totalité des chantiers ouverts dans le cadre POLMAR a été réceptionnée. Il reste deux chantiers de nettoyage d'enrochements, à Pornichet sur la plage Sainte-Marguerite et sur le port de la Turballe, qui seront mis en veille pendant l'été. Après l'arrêt des CDD POLMAR au 30 juin, la période estivale sera mise à profit pour le repli des matériels et le règlement des dossiers. Le plan POLMAR restera ouvert, avec un dispositif de vigilance en place.

### *Morbihan*

Sur le continent, il ne reste qu'un chantier de cordistes en cours sur la commune de Saint-Pierre-Quiberon et un chantier ex-situ sur la commune de Ploemeur. Leur clôture est programmée pour mi-juillet. Sur les îles,

des chantiers se poursuivent sur Hoëdic et Belle-Ile. TotalFinaElf prendra en charge le nettoyage d'une partie des criques d'accès difficile restant à dépolluer sur Belle-Ile. Un appel d'offres POLMAR vient d'être lancé pour le nettoyage à l'automne des autres sites encore souillés sur Belle-Ile, Houat, Saint-Gildas-de-Rhuys et Saint-Pierre-Quiberon.

### *Programmes scientifiques*

Le comité d'orientation du réseau RITMER, mis en place par le Ministère de la Recherche pour renforcer les capacités scientifiques nationales de réponse à une marée noire, a examiné le 21 juin les 15 dossiers qui lui étaient parvenus dans le cadre de son premier appel à propositions. Douze projets ont été retenus pour expertise. Les rapports seront examinés par le comité le 25 septembre, pour labellisation et financement. Les premiers contrats devraient entrer en œuvre avant la fin de l'année.

### *Indemnisations et procédures*

Après avoir pris connaissance des montants et de la situation des 4 984 demandes d'indemnisation déposées, le comité exécutif du FIPOL a relevé le 25 juin de 60% à 80% le taux de règlement des dépenses et dommages approuvés.

Le tribunal de commerce de Nantes s'est déclaré le 29 juin incompétent devant la demande de la Confédération maritime d'un placement en France du fonds de limitation constitué par l'armateur de l'*Erika*. Pour mémoire, c'est sur ce fonds, de 84 millions de F, qu'ont été assurés les premiers paiements d'indemnités. Le total des versements a atteint son plafond à la mi-juin et la poursuite des paiements se fait sur le seul argent du FIPOL.

### *Un cadre du Cedre à l'honneur*

Sur invitation du Préfet du Morbihan, M. Gilles Bouilhaguet, le Comité Stratégique s'est tenu à Vannes le 14 juin. A cette occasion, le responsable de notre équipe « Suivi des pollutions », Loïc Kerambrun, a été décoré par le Préfet de la médaille du chevalier de l'Ordre du Mérite, en reconnaissance de son dévouement dans l'organisation POLMAR du département face aux conséquences du naufrage de l'*Erika*.

### *Initiatives européennes post-Erika*

Le parlement européen a adopté le 14 juin, en deuxième lecture, les trois rapports du second «paquet

*Erika*» portant sur le contrôle du trafic maritime, la création d'un fonds européen d'indemnisation de troisième niveau et la création d'une agence européenne de sécurité maritime. Cela ne veut pas dire que ces mesures sont effectives : l'adoption par le parlement n'était qu'une étape dans une longue procédure.

Plusieurs amendements ont été introduits. On notera, entre autres, la notion de point protégé le long de la côte dans la directive sur le contrôle du trafic, un système de régulation du trafic et de prévision météorologique au niveau européen, un élargissement du rôle de la future agence de sécurité maritime à la prévention de la pollution de l'environnement marin, un champ du futur fonds d'indemnisation étendu aux pollutions par hydrocarbures de source et aux substances dangereuses et nocives. La Commissaire aux transports a jugé bon nombre des amendements recevables par la Commission mais s'est vivement opposée à l'extension des dommages couverts par le fonds.

### **Infopol 2001**

Le séminaire Infopol, qui s'est tenu cette année du 11 au 22 juin, a rassemblé 21 participants de 13 pays, particulièrement dynamiques et motivés. Comme en 2000, l'accident de l'*Erika* a été largement évoqué et l'après-midi du 13 juin a été consacré à un forum sur le sujet. L'accident du *Ievoli Sun* et les opérations qui l'ont suivi ont également été retracés. Les autres points forts de cette session furent l'exercice-démonstration organisé à Brest par la Commission d'Etudes Pratiques (CEPPOL) de la Marine nationale, les présentations d'équipements réalisées par le Sycopol sur le plateau technique du *Cedre*, la visite du Fast Oil Spill Team (FOST) à Marignane, et les démonstrations assurées par le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille.

### **Participation de la Marine à la lutte antipollution**

Le Service des Programmes Navals de la Délégation Générale pour l'Armement vient de lancer un appel européen à candidatures pour une étude technico-opérationnelle concernant la participation future de la Marine à la lutte antipollution. La prestation à fournir comporte un état de l'art sur les futures techniques nautiques et aériennes de lutte antipollution, la caractérisation des futurs porteurs nautiques de lutte antipollution, des propositions de concepts globaux de mise en œuvre de ces futurs moyens en haute mer et en zone littorale. Les réponses sont dues pour le

31 juillet. Pour plus de détails, se reporter à l'avis n° 276 du Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) du 28 juin 2001, sous la rubrique « édition, fourniture et prestations » et/ou à la référence 2001/S124 – 084625 du Journal Officiel de la Communauté Européenne du 30 juin 2001.

### **Atelier OMI au Gabon**

Un ingénieur du *Cedre* a participé à Libreville, du 24 au 29 juin, à l'animation d'un cours-atelier financé par l'Organisation Maritime Internationale, destiné à faire le point sur l'avancement du Plan Technique National d'Urgence en cas de pollution par hydrocarbures. L'atelier regroupait des représentants de l'Etat et des compagnies pétrolières. Après une présentation du projet de plan par le président du comité de rédaction, des recommandations ont été formulées pour l'OMI et l'IPIECA, en particulier sur les nécessités de ratifier les conventions internationales, de nommer un coordonnateur national, et d'élaborer un plan d'urgence selon le format-type OMI – IPIECA (plan stratégique, plan opérationnel et atlas de vulnérabilité des côtes).

### **Hawaï : opération délicate sur une épave**

Eperonné par le *USS Greenville*, le chalutier école japonais *Ehime Maru* avait coulé en quelques minutes, le 9 février, au large de Hawaï, par 600 m de fond, entraînant avec lui une partie de son équipage. Après discussion entre les autorités américaines et japonaises, intégrant une étude de risque environnemental, il a été décidé de relever l'épave et de la transporter jusqu'à un fond de 35 m devant l'aéroport d'Honolulu, pour l'inspecter, en retirer des corps et objets personnels, puis la dépolluer avant de l'immerger au large par 1 800 m de fond. Menée sous contrôle environnemental strict, l'opération va constituer, après le relevage partiel du chimiquier italien *Brigitta Montanari*, un autre exemple d'une opération techniquement délicate et très rare.

### **Malaisie : retournement d'un chimiquier**

Le retournement dans le détroit de Johore, le 13 juin, en cours de remorquage, du chimiquier indonésien *Endah Lestari*, chargé de 630 tonnes de phénol, a provoqué des mortalités importantes dans des cages d'élevage de poissons et une fermeture temporaire de la baignade et de la vente des produits aquacoles. 605 tonnes de phénol ont pu être pompées du navire. La situation environnementale était rétablie en fin de mois.